



## Communiqué de presse

19 juin 2026

### **PortNet franchit une nouvelle étape dans la dématérialisation des procédures du Commerce Extérieur**

Dans le cadre de la feuille de route du Commerce Extérieur 2025-2027, le Maroc poursuit la modernisation et la dématérialisation des procédures liées aux opérations du commerce international.

En effet, à partir du 15 juin 2026, le Guichet National des Procédures du Commerce Extérieur PORTNET, en étroite collaboration avec l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA), lance, via le Portail Marocain des Procédures du Commerce Extérieur, un nouveau service permettant **le dépôt dématérialisé des pièces jointes** liées à la déclaration douanière (DUM), soumise au contrôle de l'ONSSA à l'importation. Ce dépôt est aussi associé à l'envoi des données complémentaires sanitaires et phytosanitaires (SPS) liées aux dossiers de demande d'importation de marchandises soumises au contrôle et à la certification SPS de l'ONSSA.

Ce service concerne tous les importateurs de marchandises susmentionnées. Il leur permet de déposer directement, à travers le **Portail Marocain des Procédures du Commerce Extérieur**, les documents nécessaires au traitement de leurs DUM au niveau de l'ONSSA.

Cette nouvelle étape vise à simplifier les démarches des opérateurs économiques, à réduire les échanges de documents papier et à améliorer la qualité du traitement des dossiers. Elle permet également une meilleure traçabilité des opérations et une consultation plus rapide des pièces par les services concernés.

Le service repose sur une interconnexion en temps réel entre la plateforme PortNet et le système d'information de l'ONSSA. Cette interopérabilité permet de renforcer la cohérence des données, d'éviter les doubles saisies et d'assurer une meilleure visibilité sur l'état d'avancement des dossiers.



La généralisation de ce dispositif, à travers le **nouveau Portail Marocain des Procédures du Commerce Extérieur**, constitue une avancée importante pour la facilitation du commerce extérieur. Elle contribuera à accélérer les procédures d'importation, à fluidifier le passage des marchandises aux frontières et à réduire les délais de séjour des produits dans les ports, aéroports et autres points d'entrée au territoire marocain.

Ce nouveau service s'inscrit également dans les efforts engagés par le Maroc pour renforcer la transparence, la coordination entre administrations et la qualité du contrôle sanitaire et phytosanitaire aux frontières, tout en accompagnant les opérateurs économiques vers des procédures plus simples, plus rapides et plus sécurisées.

Pendant la phase de lancement, PORTNET S.A. assurera un accompagnement technique auprès des utilisateurs et des différentes parties prenantes. Des sessions de formation et d'accompagnement seront également organisées au profit des opérateurs économiques concernés afin de faciliter l'utilisation de ce nouveau service et garantir sa bonne mise en œuvre.

Il est important de rappeler aux opérateurs économiques, qui vont utiliser ce nouveau service, de s'assurer et de veiller scrupuleusement à la véracité et à l'authenticité des données et des documents qui seront transmis via le nouveau Portail Marocain des procédures du Commerce Extérieur, afin d'assurer un contrôle fluide et fiable.

Ces documents doivent être transmis sous format électronique regroupés par service(s) concerné(s) de l'ONSSA.

À travers cette initiative, l'ONSSA et PORTNET S.A. confirment leur engagement commun en faveur de la digitalisation des procédures du commerce extérieur, de la simplification administrative et de l'amélioration de la compétitivité logistique du Royaume.

**Contact presse :**

Rajaa EL KHAMLICHI - Manager Entité Communication et Évènements

Tél : +212 661 91 78 37

E-mail : [relkhamlichi@portnet.ma](mailto:relkhamlichi@portnet.ma)